



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 27 mars 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 mars 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, Mme BERNARD, M. FILONI, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme OTTAVY-SARROLA à Mme OTTAVY, M. PAOLINI à Mme BIANCAMARIA, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SANNA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. SBRAGGIA, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI, M. BASTELICA à M. CIABRINI

Etaient absents :

Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. CAU, M. CASTELLANA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. CHAREYRE, M., M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Séance du mardi 27 mars 2018
Délibération N°2018/64

Acquisition d'équipements culturels –Espace Diamant

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

L'espace diamant, à la fois théâtre municipal et lieu d'exposition, accueille tout au long de l'année des manifestations diverses et variées.

Cette structure à vocation multiple, accueille :

1. Au Rez de chaussée dans la salle de spectacle :
 - Une programmation de spectacle vivant,
 - Un cycle de conférences régulier,
 - Des projections de films d'art et essai
2. Au 1^{er} étage, dans la salle dédiée aux Arts plastiques,
 - des expositions diverses.

Depuis 2010, cette salle dédiée aux arts plastiques a vocation à promouvoir la création contemporaine et à soutenir les artistes insulaires émergents.

Cet espace propose une programmation répartie entre des expositions d'artistes émergents choisis par un comité technique, des expositions d'artistes confirmés sur proposition de la direction de la culture et enfin, des expositions temporaires réalisées en collaboration avec des partenaires institutionnels comme le Centre méditerranéen de la photographie et le Fonds régional d'Art contemporain.

Ces expositions sont accompagnées d'action de sensibilisation et de méditation en particulier en direction du jeune public.

D'environ 200 m², cette salle est composée de 9 modules mis à disposition des artistes pour exposer leurs œuvres.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil (accrochage et communication), il est aujourd'hui nécessaire de procéder à l'achat de matériels d'exposition modernes et adaptés aux besoins des artistes.

La liste du matériel:

- Kit d'accrochage comprenant rail, fil perlou crochet
- Cartel en plexiglas
- Supports de communication comprenant 1 écran TV, un vidéo projecteur, un écran pour le vidéo projecteur ainsi qu'un porte affiche et un porte visuel

Plan de financement :

L'achat de matériel est estimé à 6036.75 € H.T, soit 7244.46 € T.T.C

- **Part Collectivité territoriale de Corse - 50% = 3018.37 € H.T**
- **Part Ville – 50% = 3018.37 € H.T ; Soit 3622.23 € T.T.C**

Les crédits afférents à l'acquisition d'équipements culturels sont prévus au chapitre 21, fonction 33, du budget de l'exercice 2018.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'APPROUVER l'acquisition d'équipements culturels pour la salle d'exposition de l'Espace Diamant

D'AUTORISER MONSIEUR LE MAIRE à solliciter, en vue de l'aménagement de la salle d'exposition, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 23 mars 2018 ;
Considérant qu'il convient d'acquérir le matériel d'exposition nécessaire à l'optimisation des conditions d'accueil des artistes

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

L'acquisition d'équipements culturels pour la salle d'exposition de l'Espace Diamant

AUTORISE Monsieur le maire

A solliciter, en vue de l'aménagement de la salle d'exposition, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse,

DIT

Que les crédits afférents à l'acquisition d'équipements culturels sont prévus au chapitre 21, fonction 33, du budget de l'exercice 2018.

Que la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)**

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Laurent MARCANGELI